

# Centre Communal d'Action Sociale

## CCAS



Le CCAS est une institution publique rattachée à une collectivité territoriale. Il agit, sur le territoire d'une commune, dans les domaines de l'aide sociale légale, de l'action sociale et de l'animation d'activités sociales.

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches administratives auprès des divers services sociaux. Il peut également, sur étude de dossier vous apporter une aide financière exceptionnelle pour pallier à une difficulté .

La personne chargée de mission vous propose une permanence de 9h à 11h les premiers et troisièmes vendredis du mois sur rendez-vous.

Pour la contacter : Delphine Darbas 06.77.37.07.67